



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bateaux de pêche

Question écrite n° 63621

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur les vives préoccupations du monde maritime de la pêche après le naufrage, en 2004 du Bugaled Breizh. Il paraît étonnant, voire inadmissible, que les experts requis par le comité des pêches du Guilvinec n'aient pu avoir accès à l'épave, preuve essentielle du naufrage. Le démenti du ministère de la défense est, dans ce contexte, bien incertain, lui non plus n'ayant pas accédé à l'épave. Il lui demande s'il ne se propose pas de mettre bon ordre à cette situation afin que la vérité soit, autant que faire se peut, établie avec d'abord l'examen compétent de tous les éléments du naufrage.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63621

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4172